

25/11/86 NICE

J'ACCUSE

J'accuse le Président d'Université Azzaro de refuser de restituer aux étudiants le surplus des droits d'inscription injustement perçu.

J'accuse le Conseil d'Université dans sa plus grande majorité, de suivre le Président d'Université dans cette voie absurde.

J'accuse Mr le Recteur de ne pas prendre ses responsabilités.

J'accuse le gouvernement de poursuivre l'oeuvre de déstabilisation de la gratuité de l'enseignement supérieur engagé par la réforme Savary.

Je nous accuse nous aussi étudiants, de faire preuve d'irresponsabilité face à la destruction de l'Université.

J'accuse les enseignants de se désintéresser de la situation des étudiants.

QUE FAIRE?

. Savez-vous que vous pouvez demander le remboursement de ce supplément illégal.

. Savez-vous que vous pouvez déposer un recours devant le tribunal administratif.

. Savez-vous qu'il existe d'autres méthodes plus simples et plus rapides.

DISCUTONS EN ENSEMBLE LE MERCREDI 26 NOVEMBRE A 13 H
EN AMPHI SCIENCES NATURELLES

LARU - UGEN-UNEF - LAURIER